

GRANDES

tendances

Entre le deuxième trimestre de 2004 et le trimestre correspondant de 2005, les petites entreprises (moins de 100 employés) ont créé environ 20 200 emplois, soit 12,8 % des emplois nets créés dans l'économie canadienne.

On a enregistré 2 018 faillites commerciales au deuxième trimestre de 2005, soit une diminution de 1,5 % par rapport au trimestre correspondant de 2004.

Les prêts en cours consentis aux entreprises¹ par les banques à charte se sont chiffrés à 100,3 milliards de dollars au deuxième trimestre de 2005, soit une hausse de 7,6 % par rapport au trimestre correspondant de 2004. Les prêts de moins de 500 000 \$ constituaient 19,4 % de l'ensemble des prêts consentis aux entreprises.

Il y avait 2,53 millions de travailleurs indépendants au troisième trimestre de 2005, soit une hausse de 2,0 % par rapport au trimestre correspondant de 2004.

¹ Ce chiffre n'inclut pas les hypothèques non résidentielles, les prêts agricoles et les engagements des clients au titre d'acceptations.

ESTIMATION DE L'INVESTISSEMENT *informel au Canada*

Les investisseurs informels¹ jouent un rôle de premier plan dans l'expansion des entreprises novatrices. Ils agissent généralement sous le voile de l'anonymat, mais il est impératif de comprendre leur rôle et de prendre conscience de l'ampleur de leur activité d'investissement pour savoir comment soutenir et encourager ces investisseurs au Canada.

Le rapport intitulé *Estimation de l'investissement individuel au Canada* a été préparé par Equinox Management Consultants Ltd. pour la Direction générale de la politique de la petite entreprise d'Industrie Canada. Il utilise les données tirées de l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*² pour estimer le flux et le stock potentiel de capital disponible à des fins d'investissement informel.

Activité d'investissement

Selon le rapport, le flux annuel d'investissements informels en 2001 est évalué à 11,4 milliards de dollars et le stock potentiel de capital disponible à des fins d'investissement dans d'autres entreprises commerciales à risque par des propriétaires d'entreprise canadiens s'élevait à 12,9 milliards. De plus, les auteurs ont évalué qu'en 2001, le flux d'investissements providentiels canadiens³ se chiffrait à au moins 3,5 milliards de dollars.

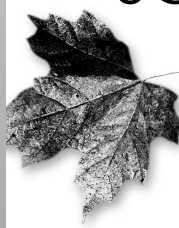
Le rapport indique également que :

- 72 % des investisseurs du marché informel interrogés étaient également exploitants⁴ des entreprises dans lesquelles ils avaient investi;

(suite à la page 2)

SOMMAIRE

<i>Création d'emplois</i>	3
<i>Travail indépendant</i>	5
<i>Coup d'œil sur l'économie</i>	5
<i>Faillites commerciales</i>	6
<i>Financement</i>	7
<i>Faits nouveaux</i>	8





(suite de la page 1)

- 51 % de tout le capital d'investissement informel a été investi sans droit de regard, tandis que 49 % ont été injectés dans des entreprises appartenant à des amis ou à des parents;
- les investisseurs qui n'avaient pas investi dans des entreprises appartenant à des amis ou à des parents et qui ne jouaient pas un rôle actif dans l'exploitation des entreprises dans lesquelles ils investissaient semblaient investir plus souvent et davantage que les investisseurs des autres catégories.

Rendement des investissements

Pour la première fois, l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises* a recueilli des données sur les taux de rendement des investissements informels effectués par les propriétaires d'entreprise, secteur pour lequel on ne disposait auparavant d'aucune information à propos du Canada. Le tableau 1 donne une ventilation des taux de rendement par catégorie d'investisseur informel.

Les auteurs considèrent que les investisseurs de la catégorie 1 sont surtout des investisseurs providentiels. Ce groupe risquait moins de perdre de l'argent et avait plus de chance d'obtenir un haut rendement

(plus de 50 %) que les investisseurs des autres catégories, par exemple ceux qui investissent dans les entreprises de parents ou d'amis. Même si cette étude n'est pas concluante en raison du faible taux de réponse au sein de l'échantillon, elle appuie l'hypothèse selon laquelle les investissements providentiels offrent un rendement supérieur à celui des autres investissements et laisse penser que les diverses catégories d'investisseurs informels pourraient connaître des degrés différents de réussite au chapitre de leurs investissements.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapport intitulé *Estimation de l'investissement individuel au Canada*, veuillez communiquer avec Brad Belanger par téléphone au (613) 946-7287 ou par courriel à belanger.brad@ic.gc.ca.

¹ Les investissements informels sont des investissements en actions dans des petites et moyennes entreprises privées en démarrage où la personne investit ses fonds propres. L'investisseur peut avoir un rôle dans la gestion de l'entreprise.

² Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

³ Les investisseurs providentiels sont des personnes qui injectent leurs propres capitaux dans une entreprise en démarrage en échange d'une participation en capital dans l'entreprise.

⁴ Un exploitant est une personne qui joue un rôle actif dans la gestion de l'entreprise.

Tableau 1 : Taux de rendement par catégorie d'investisseur informel, 2001

	Catégorie 1 A investi sans droit de regard, ne jouait pas un rôle actif dans l'exploitation	Catégorie 2 A investi dans l'entreprise d'amis ou de parents, ne jouait pas un rôle actif dans l'exploitation	Catégorie 3 A investi sans droit de regard, jouait un rôle actif dans l'exploitation	Catégorie 4 A investi dans l'entreprise d'amis ou de parents, jouait un rôle actif dans l'exploitation
Taux de rendement			(%)	
A perdu de l'argent	26,7	62,4	50,2	47,3
A obtenu un rendement variant entre 1 et 50 %	40,7	25,8	38,8	37,0
A obtenu un rendement supérieur à 50 %	32,6	11,8	11,0	15,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.



CRÉATION *d'emplois*

Selon les données de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* de Statistique Canada, un peu plus de 157 000 emplois nets (emplois rémunérés) ont été créés entre le deuxième trimestre de 2004 et le trimestre correspondant de 2005 (tableau 2). Ce gain est beaucoup plus important que celui de 91 000 emplois réalisés entre les deuxièmes trimestres de 2003 et de 2004. Le tableau 2 révèle que toutes les catégories d'entreprises, petites (0-99 employés), moyennes (300-499 employés) et grandes (500 employés et plus), ont contribué à la croissance de l'emploi entre le deuxième trimestre de 2004 et celui de 2005. Ce sont toutefois les grandes entreprises qui ont été les principales responsables de cette croissance, avec 82,4 % de la croissance totale, par rapport à 12,8 % et 4,7 % respectivement pour les petites et les moyennes entreprises. Parmi les petites entreprises, les plus petites (0-4 employés et 5-19 employés) ont affiché un recul de l'emploi.

Le tableau 3 présente une ventilation de la variation nette de l'emploi rémunéré, selon l'industrie et la taille de l'entreprise. La variation nette correspond à la différence entre le niveau moyen de l'emploi au cours de la période de quatre trimestres

se terminant au deuxième trimestre de 2005 et le niveau moyen au cours des quatre trimestres précédents. Un peu plus de 158 000 emplois nets ont été créés au cours de cette période. La plus importante perte d'emplois (34 404) a été enregistrée dans l'industrie de la fabrication; elle correspond à 22 % du total net. Par ailleurs, trois industries ont créé 64 % du total net canadien : celles du commerce de détail (36 %), des services administratifs et services de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (17 %) ainsi que de la construction (11 %). Chez les petites entreprises, le nombre d'emplois a diminué de 5 687, mais la croissance différait largement d'une industrie à une autre. En effet, le secteur de la construction a enregistré un gain net de 11 291 emplois, alors que les secteurs de la fabrication et du commerce de gros ont respectivement vu leur nombre d'emplois diminuer de 9 935 et de 9 022. On note également une importante disparité dans les contributions respectives des catégories de petites entreprises : les entreprises de 5 à 19 employés ont créé près de 58 000 emplois alors que celles de 50 à 99 employés en ont perdu plus de 33 000, entre autres à cause d'un déclin important de l'emploi dans le secteur de l'hébergement et des services de restauration (-12 044).

Tableau 2 : Variation annuelle de l'emploi net rémunéré^{1,2} selon la taille de l'entreprise, Canada, du premier trimestre de 2002 au deuxième trimestre de 2005

Trimestre	Variation annuelle		% de la contribution à la variation nette totale selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
	%	Emplois	0-4	5-19	20-49	50-99	0-99	100-299	300-499	100-499	500+
T1 2002	0,9	110 112	-10,5	32,3	43,0	36,9	101,8	-8,3	-26,6	-34,9	33,1
T2 2002	1,7	220 493	-2,2	5,4	36,8	37,7	77,6	14,1	-16,2	-2,2	24,6
T3 2002	2,9	372 033	-0,5	1,0	24,0	25,4	50,0	16,8	-8,6	8,2	41,9
T4 2002	3,7	468 689	-1,0	2,0	22,3	23,6	46,9	13,1	-1,9	11,1	41,9
T1 2003	3,3	417 394	1,6	-0,2	17,6	19,7	38,7	13,1	2,8	15,9	45,4
T2 2003	2,3	295 106	4,5	0,3	9,6	9,5	23,9	12,4	4,4	16,8	59,3
T3 2003	1,0	132 639	9,1	-5,9	14,5	15,5	33,2	16,4	11,5	28,0	38,8
T4 2003	0,7	88 037	7,4	-15,4	18,6	29,6	40,2	17,3	13,9	31,2	28,6
T1 2004	0,5	60 967	1,4	20,6	16,5	26,6	65,1	0,8	-39,9	-39,1	74,0
T2 2004	0,7	91 118	-20,6	95,2	-29,6	-46,8	-1,8	-32,1	21,4	-10,7	112,5
T3 2004	1,2	158 951	-19,1	59,9	-10,2	-30,3	0,3	-9,6	3,1	-6,5	106,3
T4 2004	1,2	160 950	-12,1	58,6	-13,5	-33,1	-0,2	0,4	-0,7	-0,2	100,4
T1 2005	1,2	156 058	-7,7	32,9	-21,6	-31,1	-27,6	6,6	11,4	18,0	109,6
T2 2005	1,2	157 368	-3,9	-6,0	12,4	10,3	12,8	25,0	-20,2	4,7	82,4

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures*, septembre 2005.

¹ La variation annuelle de l'emploi net rémunéré correspond à la différence entre le niveau d'emploi à un trimestre donné et le niveau d'emploi du trimestre correspondant de l'année précédente.

² Les données de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent pas de salaire et les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données ventilant l'emploi selon la taille des entreprises ne comprennent pas les entreprises non classifiées.

(suite à la page 4)



(suite de la page 3)

Tableau 3 : Variation nette sur 12 mois¹ de l'emploi rémunéré², selon l'industrie et la taille de l'entreprise, du troisième trimestre de 2004 au deuxième trimestre de 2005

Industrie	Variation nette totale		Variation nette totale selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
	% sur 12 mois	Emplois, sur 12 mois	0-4	5-19	20-49	50-99	0-99	100-299	300-499	100-499	500+
Exploitation forestière	-5,4	-2 886	-501	-451	-258	-112	-1 322	-19	-9	-28	-1 537
Exploitation minière, gazière et pétrolière	3,3	5 063	233	464	447	56	1 200	18	2 031	2 049	1 813
Services publics	3,5	4 109	64	-11	60	-513	-401	-821	540	-281	4 790
Construction	2,7	17 828	-917	6 864	2 757	2 587	11 291	4 252	2 419	6 671	-133
Fabrication	-1,7	-34 404	-2 032	-1 815	-1 990	-4 098	-9 935	-1 777	-5 787	-7 563	-16 906
Commerce de gros	-0,9	-6 405	-2 428	1 866	-4 112	-4 348	-9 022	2 360	866	3 226	-607
Commerce de détail	3,6	57 670	-5 415	14 224	-814	-8 840	-846	-723	2 067	1 344	57 171
Transport et entreposage	2,6	15 512	-42	425	-395	-759	-772	2 003	684	2 686	13 598
Industrie de l'information et industries culturelles	0,8	2 853	-131	126	-417	-85	-507	-2 118	1 327	-792	4 151
Finance et assurances	0,6	3 716	-1 733	1 102	-802	238	-1 195	1 213	2 476	3 689	1 221
Services immobiliers et services de location et de location à bail	4,3	9 996	-534	2 971	-477	-261	1 700	1 701	691	2 392	5 903
Services professionnels, scientifiques et techniques	0,5	3 363	1 081	4 449	-844	463	5 150	5 280	-2 587	2 693	-4 479
Gestion de sociétés et d'entreprises	2,3	2 087	253	523	432	-595	613	-41	-184	-224	1 698
Services administratifs et services de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	4,4	27 134	277	308	-2 017	252	-1 179	685	-1 300	-615	28 927
Services d'enseignement	1,7	16 373	239	532	-1 002	-991	-1 221	1 488	-3 171	-1 683	19 277
Soins de santé et assistance sociale	0,9	13 050	1 303	6 856	-4 306	-3 295	558	-1 516	-5 983	-7 499	19 990
Arts, spectacles et loisirs	1,0	2 467	-199	1 472	1 384	-321	2 336	-158	-1 761	-1 919	2 049
Hébergement et services de restauration	1,2	11 343	-3 161	9 983	2 230	-12 044	-2 992	-3 510	4 474	965	13 371
Autres services (sauf les administrations publiques)	1,2	5 810	-3 340	7 905	-2 850	-875	840	0	1 021	1 021	3 949
Administrations publiques	0,5	3 655	-28	43	-96	96	16	453	-373	80	3 560
Total pour le Canada³	1,2	158 332	-17 009	57 834	-13 068	-33 444	-5 687	8 771	-2 559	6 213	157 806

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures*, septembre 2005.

¹ La variation nette sur 12 mois de l'emploi rémunéré correspond à la différence entre le niveau moyen d'emploi au cours de quatre trimestres se terminant au deuxième trimestre de 2005 et le niveau moyen au cours des quatre trimestres précédents.

² Les données de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent pas de salaire et les employés des industries suivantes: agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données ventilant l'emploi selon la taille des entreprises ne comprennent pas les entreprises non classifiées.

³ La variation totale nette de l'emploi dans chaque industrie et selon la taille de l'entreprise peut ne pas correspondre à la somme des différents totaux car ceux-ci ont été arrondis.

TRAVAIL *indépendant*

En utilisant des données de l'*Enquête sur la population active* de 2004 de Statistique Canada, la Direction générale de la politique de la petite entreprise a comparé le profil des travailleurs indépendants en 1989 et en 2004, selon leur secteur d'activité.

Depuis plusieurs décennies, on observe au Canada un déplacement du travail du secteur des biens vers le secteur des services. Cependant, ce phénomène est plus accentué chez les travailleurs indépendants. Le tableau 4 indique qu'entre 1989 et 2004, la proportion de travailleurs indépendants du secteur des services est passée de 63,2 % à 73,0 %, un gain de 9,8 points de pourcentage aux dépens du secteur des biens. Ce gain est presque trois fois plus élevé que celui observé chez les employés (3,6 points de pourcentage), où la proportion est passée de 71,7 % à 75,3 %.

Cette perte dans le secteur des biens est surtout attribuable à la très importante baisse de la représentation des agriculteurs dans le travail indépendant (17,1 % en 1989 contre 8,5 % en 2004). Du côté des services, deux secteurs ont vu leur position particulièrement renforcée, soit le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (gain de 6,1 %) ainsi que le secteur des services aux entreprises et autres services de soutien (gain de 2,2 %). Toutefois, il faut noter la baisse de l'importance relative du secteur du commerce quant au nombre de travailleurs indépendants. En 1989, ce secteur représentait la plus grande partie des travailleurs autonomes du secteur des services (16,5 %). Quinze ans plus tard, il se retrouve en seconde position avec 12,3 %. En effet, pendant cette période, le nombre de travailleurs indépendants dans le secteur commercial n'a augmenté que de 0,2 % par an, soit la plus faible hausse de l'ensemble du secteur des services.

La tertiarisation de l'emploi concerne toutes les catégories de travailleurs indépendants. Cependant, c'est dans celle des travailleurs indépendants dont l'entreprise n'est pas constituée en société que le gain en faveur du secteur des services est le plus important (plus de 11 points de pourcentage). Par contre, pour les travailleurs autonomes avec aide rémunérée dont l'entreprise est constituée en société, la répartition entre le secteur des biens et celui des services est restée relativement stable entre 1989 et 2004. Dans cette catégorie, contrairement aux autres, la hausse de la part de l'agriculture a partiellement atténué la baisse de la part des autres industries du secteur des biens.

(suite à la page 6)



COUP D'ŒIL *sur l'économie*

Données au 30 septembre 2005

Produit intérieur brut (PIB) réel du Canada. Le PIB réel a progressé à un taux annualisé de 3,2 % au cours du deuxième trimestre de 2005, après une hausse de 2,1 % au trimestre précédent. Cette plus forte croissance est attribuable à une baisse marquée des importations (-3,5 %), qui a donné lieu à la première contribution positive à la croissance des exportations nettes depuis le deuxième trimestre de 2004. Les dépenses intérieures, en particulier celles des ménages et des entreprises, ont augmenté d'un bon 2,9 %. Cette hausse a été le principal facteur contribuant à la croissance globale, bien que la progression ait ralenti par rapport à la hausse insoutenable de 6,2 % au premier trimestre. En ce qui a trait aux entreprises, leurs bénéfices (avant impôts) ont augmenté de 9,5 % pour atteindre un niveau record de 14 % du PIB. En ce qui a trait aux particuliers, les dépenses des consommateurs et le revenu personnel disponible ont augmenté au même rythme, laissant le taux d'épargne à -0,5 %.

Dépenses de consommation. Les dépenses de consommation ont augmenté de 2,4 %, après avoir augmenté de 6,7 % au trimestre précédent. Comme au premier trimestre, les achats de biens durables et semi-durables, comme les véhicules automobiles et les électroménagers, sont à l'origine de cette hausse.

Investissement dans l'habitation. L'investissement dans l'habitation a fait un bond de 7,9 % au deuxième trimestre de 2005, après avoir baissé de 1,5 % au premier trimestre. Les faibles taux hypothécaires, l'augmentation des revenus et la confiance des consommateurs ont continué de soutenir l'activité dans le secteur de l'habitation.

Investissement des entreprises dans les machines et le matériel. Ce type d'investissement a continué à progresser, mais plus lentement (3,2 % par rapport à 13,7 % au premier trimestre). La forte augmentation de l'investissement dans les machines et le matériel au cours des derniers trimestres est de bon augure pour une meilleure tenue de la productivité. La construction non résidentielle a augmenté de 4,1 % au deuxième trimestre, pour la cinquième fois de suite, mais à un rythme moins rapide qu'au premier trimestre (13,1 %).

Bénéfices des sociétés (avant impôts). Les bénéfices des sociétés (avant impôts) ont grimpé en moyenne de 17,4 % au cours des huit derniers trimestres, atteignant des niveaux record pour ce qui est de leur montant et de leur proportion du PIB. Les bénéfices au deuxième trimestre de 2005 se concentraient dans le secteur non financier, en particulier l'industrie minière, pétrolière et gazière, qui a profité des prix élevés des produits de base.

Excédent du compte courant. L'excédent du compte courant s'établissait à 18,7 milliards de dollars (valeur annualisée) au deuxième trimestre, soit 5,2 milliards de plus qu'au trimestre précédent. Il s'agissait du 24^e excédent trimestriel de suite.

PIB réel par industrie (aux prix de base¹). Le PIB réel par industrie aux prix de base a augmenté de 0,2 % en juillet, de 0,3 % en juin et de 0,4 % en mai. Cette hausse se concentrait dans l'exploitation minière, pétrolière et gazière, qui a profité d'une augmentation du prix du pétrole brut. La production dans le secteur manufacturier a baissé pour la cinquième fois de suite en six mois, s'établissant à 1,3 % sous le niveau enregistré en janvier 2005.

¹ Le PIB mesuré aux prix du marché est calculé selon le prix d'acquisition, qui inclut les taxes payées. Le PIB aux prix de base représente le PIB calculé selon les prix du marché, moins les taxes payées sur les produits, plus les subventions à la consommation.

(suite à la page 7)



(suite de la page 5)

Tableau 4 : Répartition des travailleurs indépendants au Canada en 1989 et en 2004, en pourcentage, selon la catégorie de travailleurs¹ et l'industrie

	Employés		Travailleurs indépendants		Entreprise constituée en société				Entreprise non constituée en société			
					Avec aide rémunérée		Sans aide rémunérée		Avec aide rémunérée		Sans aide rémunérée	
	1989	2004	1989	2004	1989	2004	1989	2004	1989	2004	1989	2004
Secteur de la production des biens	28,3	24,7	36,8	27,0	32,0	31,2	32,4	25,9	38,7	27,1	36,3	24,6
Agriculture	1,2	0,9	17,1	8,5	3,6	4,7	8,6	7,4	16,9	7,5	21,9	9,8
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	2,3	1,8	2,5	2,0	2,3	2,2	1,1	2,8	3,9	2,9	2,5	1,5
Services publics	1,2	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	5,3	4,8	12,2	12,7	16,4	15,3	17,8	12,6	12,7	13,0	9,4	11,6
Fabrication	18,3	16,3	5,0	3,8	9,7	9,0	4,6	3,0	5,3	3,7	2,4	1,8
Secteur des services	71,7	75,3	63,2	73,0	68,0	68,8	67,6	74,1	61,3	72,9	63,7	75,4
Commerce	15,7	16,3	16,5	12,3	25,1	20,3	20,8	12,8	16,2	14,2	11,5	8,0
Transport et entreposage	5,2	4,9	4,2	5,8	3,6	4,7	5,0	8,2	2,9	3,8	5,1	6,1
Finance, assurances, immobilier et location	6,7	6,0	4,3	6,0	5,9	5,6	6,3	7,8	2,5	4,4	4,3	6,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	3,6	4,8	8,5	14,6	9,2	11,3	14,8	23,8	10,6	13,2	7,1	13,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	2,2	3,6	3,8	6,0	3,9	4,1	4,8	3,9	3,2	4,6	4,0	7,8
Services d'enseignement	7,2	7,3	1,1	1,9	0,5	0,7	0,0	1,2	0,1	0,5	2,0	3,1
Soins de santé et assistance sociale	9,8	11,3	7,3	8,8	3,7	5,1	2,3	3,2	9,2	14,3	9,7	11,2
Information, culture et loisirs	4,1	4,5	3,6	4,8	2,6	2,6	3,4	4,7	1,6	2,1	5,2	6,6
Hébergement et services de restauration	6,1	6,8	4,0	3,5	6,8	7,3	1,7	1,6	6,7	6,4	1,6	1,6
Autres services	3,9	3,5	9,8	9,3	6,6	7,1	7,9	7,0	8,1	9,3	13,2	11,1
Administrations publiques	7,2	6,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Toutes les industries	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, tableaux spéciaux.

¹ Les travailleurs familiaux non rémunérés ne sont pas inclus dans ce tableau à cause de leur nombre relativement petit.

FAILLITES commerciales

En se situant à 2 018 au second trimestre 2005, le nombre de faillites commerciales a continué de diminuer, affichant une légère baisse de 1,5 % par rapport à la même période en 2004. Ce nombre représente également une baisse trimestrielle de 4,9 % des faillites commerciales au Canada. Quatre secteurs comptaient à eux seuls pour 55 % de ces faillites, soit ceux de la construction (393), du commerce au détail (311), de l'hébergement et de la restauration (220) et du transport et de l'entreposage (182).

Le passif lié aux faillites a par contre progressé de 8,9 % par rapport au deuxième trimestre 2004, passant de 671 millions à

731 millions de dollars au deuxième trimestre de 2005. Le passif moyen s'est chiffré à près de 362 000 \$ par entreprise faillie, une hausse annuelle de 10,6 %. Même s'il comptait pour seulement 9 % des faillites commerciales, le secteur du transport et de l'entreposage présentait le passif moyen le plus élevé, soit 976 000 \$, suivi du secteur de la gestion de sociétés et d'entreprises (895 000 \$ pour à peine 8 entreprises faillies). D'un autre côté, le passif moyen du secteur de la construction, qui représentait la plus grande partie des faillites commerciales (19,4 %), était de 186 000 \$, bien en deçà du passif moyen national.



FINANCEMENT

Loi sur le financement des petites entreprises du Canada : Rapport d'examen détaillé 1999-2004

Le Programme de financement des petites entreprises du Canada (FPEC) est le fruit d'un partenariat stratégique entre le gouvernement fédéral et les institutions prêteuses. Le but du programme est de fournir du crédit aux petites entreprises et d'offrir un mécanisme efficace et efficient permettant de faciliter le financement par emprunt basé sur l'actif pour les petites entreprises.

En vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*, le ministre de l'Industrie a déposé un rapport d'examen détaillé sur les cinq premières années de fonctionnement du programme FPEC (1999-2004) au Parlement en avril 2005. Le but général de l'examen était de se pencher sur les modalités et le fonctionnement du programme et de déterminer dans quelle mesure il avait permis de faciliter l'accès des petites entreprises au financement. Voici quelques points saillants de ce rapport quinquennal :

- Le programme FPEC a continué de répondre aux besoins des petites entreprises, appuyant environ 66 000 prêts d'une valeur totale de près de 5,4 milliards de dollars.
- Les prêts ont procuré d'importants avantages économiques, comme la création d'emplois, une croissance des ventes supérieure pour les emprunteurs, un taux de survie des entreprises plus élevé et des bénéfices d'exploitation supérieurs.
- Le coût net, pour le gouvernement, des prêts accordés dans le cadre du programme FPEC durant la période visée par le rapport est évalué à environ 114 millions de dollars, selon une valeur actualisée nette durant la durée de vie maximale des prêts, soit dix ans.
- Il semble peu probable que le plein recouvrement des coûts soit réalisé sans compromettre largement l'objectif du programme visant à faciliter aux petites entreprises le financement qu'elles ne pourraient probablement pas obtenir autrement.

Plusieurs questions devaient faire l'objet de consultations avec les intervenants concernant la façon d'améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada et de le rendre plus efficace. Mentionnons entre autres la façon dont les paramètres du programme sont définis, les types de financement et l'admissibilité au programme, ainsi que les besoins des entreprises sociales. Ces consultations ont eu lieu à l'été 2005 dans le but de présenter un rapport aux intervenants à l'automne.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'examen détaillé du programme FPEC, visitez le site

<http://strategis.ic.gc.ca/recherche/lfpec>.

Données au 30 septembre 2005

(suite de la page 5)

Emploi. Le nombre d'emplois a augmenté de 28 000 (0,2 %) en août et de 138 000 depuis le début de l'année, alors qu'il avait augmenté de 130 000 durant les huit premiers mois de 2004. Cette hausse visait principalement les emplois dans le secteur des biens, dont le nombre a augmenté de 24 600 (0,6 %), de solides gains ayant été réalisés dans les secteurs de la construction et de l'exploitation des ressources. L'emploi dans le secteur de la fabrication a baissé de 8 500 (0,4 %), soit la quatrième baisse de suite en cinq mois. La croissance de l'emploi dans le secteur des services était nulle. Malgré la hausse du nombre d'emplois, le taux de chômage est demeuré inchangé, à 6,8 %.

Indice des prix à la consommation (IPC). L'inflation (variation des prix d'une année à l'autre) s'élevait à 2,6 % en août, soit une hausse marquée par rapport au taux de 2 % enregistré en juillet. Cette hausse est attribuable à la montée en flèche des prix de l'essence. Le taux d'inflation de base, qui exclut les éléments de l'IPC dont le prix est le plus volatil et les taxes indirectes, est passé de 1,4 % en juillet à 1,7 %, mais demeure sous le point milieu de la fourchette cible officielle de 1 à 3 % visée par la politique monétaire.

Perspectives économiques. Les perspectives économiques demeurent positives à la suite d'une performance plus forte que prévu au deuxième trimestre. Bien que les prix de l'énergie aient fortement augmenté, les faibles taux d'intérêt, les solides gains au niveau de l'emploi et les bénéfices des entreprises continuent de renforcer la confiance des consommateurs et des entreprises et de stimuler les dépenses. Selon l'enquête du *Consensus Forecast* de septembre, qui a été réalisée après le passage de l'ouragan Katrina, la hausse du PIB réel au Canada sera de 2,8 % pour 2005, par rapport à 2,6 % il y a trois mois. Bien que le *Consensus Forecast* prévoie une croissance de 2,9 % pour 2006, soit le même taux qu'elle prévoyait il y a trois mois, la vigueur du dollar canadien et la hausse des prix de l'énergie compromettent grandement ces perspectives. Les perspectives de croissance aux États-Unis — 3,5 % en 2005 et 3,3 % en 2006 — demeurent stables, ce qui reflète l'opinion selon laquelle l'incidence économique de l'ouragan Katrina sera limitée.

Banque du Canada. Le 7 septembre, la Banque du Canada a augmenté son taux directeur de 25 points de base à 2,75 %. Elle a indiqué que les risques pour ses perspectives demeurent équilibrés, mais qu'elle surveillerait la situation de près compte tenu de la hausse des prix de l'énergie et de l'affaiblissement évident de la demande mondiale. Le 20 septembre, la Réserve fédérale des États-Unis a encore haussé le taux des fonds fédéraux. Ce taux a en effet augmenté de 25 points de base pour atteindre 3,75 %, ce qui est bien supérieur au taux de 1 % enregistré en juin 2004 quand il a commencé à être resserré. Dans sa dernière déclaration, la Réserve fédérale a indiqué que les récents événements, notamment l'ouragan Katrina, ne représenteraient pas une menace persistante pour ses perspectives économiques à long terme, et qu'elle continuerait probablement à augmenter les taux d'intérêt à un rythme modéré.

Dollar canadien. Le huard a clôturé à 0,860 \$US le 30 septembre 2005, niveau qu'il n'avait pas atteint depuis 13 ans. Il s'agit d'une hausse de 9 % depuis la mi-mai. Cette tendance à la hausse est principalement attribuable à l'augmentation des prix de l'énergie.

La rubrique « Coup d'œil sur l'économie » est préparée par la Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique d'Industrie Canada. Veuillez faire part de vos commentaires à Kevin Koch, par téléphone au (613) 948-4068 ou par courriel à l'adresse koch.kevin@ic.gc.ca

FAITS *nouveaux*

Principales statistiques sur le financement des petites entreprises

Publié en août 2005, le document intitulé *Principales statistiques sur le financement des petites entreprises* est un document de référence qui donne une idée du financement des petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes. Il fait partie d'une série d'études préparées par Industrie Canada dans le cadre du Programme de recherche sur le financement des PME. Ce document fournit de l'information sur le marché des PME, notamment l'activité de financement, l'accès au financement ainsi que les structures de financement et du capital social.

On peut consulter le document *Principales statistiques sur le financement des petites entreprises* à l'adresse www.strategis.ic.gc.ca/statistiquespe.

Le 22^e Colloque annuel du Conseil canadien des PME et de l'entrepreneuriat

Le 22^e Colloque annuel du Conseil canadien des PME et de l'entrepreneuriat (CCPME), dont le thème principal était « Développement et incubation de l'entrepreneuriat canadien : les meilleures pratiques », a eu lieu du 27 au 29 octobre à Waterloo, en Ontario. Il a réuni des universitaires, des décideurs, des professionnels du soutien aux entreprises, des agents de développement économique et des spécialistes qui se sont penchés sur l'accès aux capitaux, la prestation de conseils en marketing et d'une aide logistique, les parcs de recherche, le développement technologique ciblé, ainsi que la promotion et l'incubation de l'entrepreneuriat canadien.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CCPME et le colloque d'octobre, consultez le site www.ccsbe.org.

Bulletin trimestriel sur la petite entreprise – Direction générale de la politique de la petite entreprise

Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* est publié par la Direction générale de la politique de la petite entreprise d'Industrie Canada. Cette publication facile à lire donne un aperçu de la performance récente du secteur de la petite entreprise au Canada.

Si vous souhaitez vous y abonner, faites parvenir votre demande à l'adresse prg-sbpb@ic.gc.ca. Si vous avez des questions ou des commentaires concernant le contenu, veuillez en faire part au rédacteur :

Rova Rabemananjara
Courriel : rabemananjara.rova@ic.gc.ca

Direction générale de la politique de la petite entreprise
Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 941-1462
Télécopieur : (613) 946-1035
Site Web : www.strategis.gc.ca/recherchepe

Autorisation de reproduction

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication dans un but commercial, veuillez faire la demande par courriel (copyright.droitdauteur@communication.gc.ca).

ISSN 1205-9099

54292B



10 %